

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 28 février 2021

Le prix de vente maximum des carburants et du gaz au 1^{er} Mars 2021

Les prix des produits pétroliers à Mayotte sont fixés en application des dispositions du code de l'énergie. Ainsi, les éléments d'évolution des prix des carburants et du gaz qui tiennent compte des conditions réelles du marché, sont pris en compte, notamment la parité euro/dollar et la cotation des produits à l'importation.

En application de ce dispositif de régulation des prix, le préfet vient de signer l'arrêté qui fixe le tarif des produits pétroliers pour Mayotte à partir du **1^{er} Mars 2021**.

Les prix à Mayotte sont ainsi fixés :

Supercarburants sans plomb : 1,48 € / litre

Gazole : 1,22 € / litre

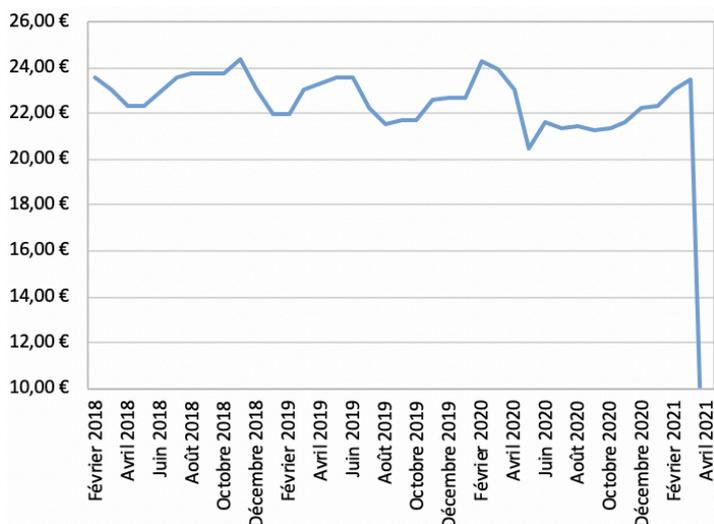
Pétrole lampant : 0,80 € / litre

Mélange détaxé : 0,95 € / litre

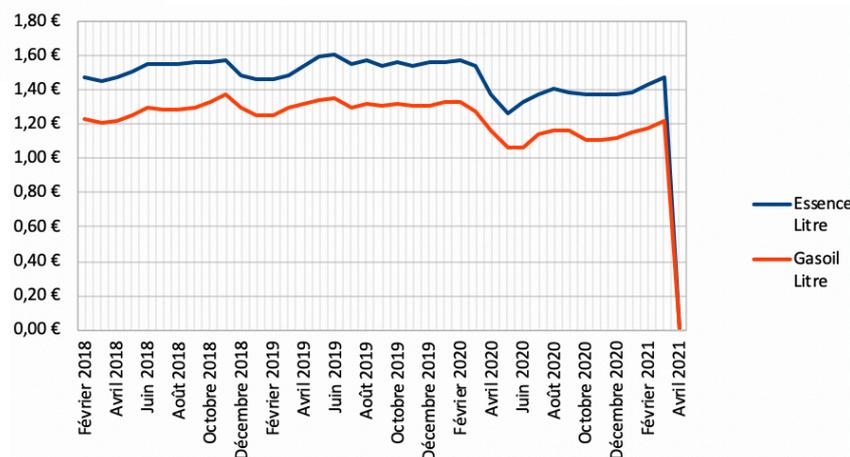
GO Marine : 0,84 € / litre

La bouteille de gaz de 12kg est de 23,50 euros.

Évolution des prix depuis Février 2018 (Gaz Essence et Gazole)



— Gaz
Bouteille 12kg



— Essence
Litre
— Gasole
Litre

Évolution mensuelle

	Essence	Gazole	Pétrole lampant	Mélange détaxé	G.O. MARINE	La bouteille de Gaz (12kg)
Prix de vente (€/L)	1,48	1,22	0,80	0,95	0,84	23,50
Rappel prix de vente Décembre 2020	1,43	1,18	0,76	0,91	0,79	23
Évolution / mois précédent	+0,05	+0,04	+0,04	+0,04	+0,05	+0,50

Conjoncture

Après une chute considérable du prix du pétrole et du gaz en 2020, en raison du ralentissement économique dans le contexte de la pandémie du Covid 19, les prix poursuivent leurs hausses pour se rapprocher des prix d'avant crise.

Cette hausse des prix s'explique notamment par l'augmentation des cotations moyennes de l'essence (+ 11,7%) et du gazole (+ 11%) sur les 15 premiers jours ouvrés du mois de février par rapport au précédent mois.

L'euro s'est déprécié par rapport au dollar et s'établit donc à 1,21\$ (moyenne des parités sur 15 jours ouvrés) pour 1€ pour les carburants comme pour le gaz.

Par rapport à la même période de l'année dernière, en mars 2020, on constate cependant que le prix de l'essence à Mayotte reste inférieur de 3,90% : en mars dernier, le prix de l'essence était de 1,54€, il est aujourd'hui à 1,48€. Cette constatation est aussi la même pour le gazole et le gaz.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976